Sensibilisation ATEX

PROMEO

QHSE 26/10/2025

Public et prérequis

Tout public

Pas de prérequis.

Les objectifs

Connaître le mécanisme de l'explosion

Repérer les zones classées à risques d'explosion dans l'établissement Adapter son comportement et ses pratiques professionnelles à l'atmosphère ATEX Appliquer et/ou faire appliquer les procédures spécifiques (autorisation de travail, règles d'or d'intervention, consignes de sécurité, plan de prévention, permis de feu, bonnes pratiques)

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Plateforme e-learning EASI.

Ateliers didactiques représentatifs des ateliers industriels. Salles de formation.

Contenu de la formation

Réglementation ATEX

Directives 1999/92/CE et 2014/34/UE (94/9/ CE) (DRCPE, certification, achat des matériels...)

Approche du classement de zone

Approche des différents modes de protection des matériels ATEX électriques et non électriques

Méthodologie d'évaluation des risques ATEX et du classement de zones ATEX

Vocabulaire spécifique

Notions fondamentales Vocabulaire, sigle et abréviation

Retour d'expérience / accidentologie

Industries concernées par le risque ATEX et statistiques Analyse d'un accident survenu dans une entreprise similaire

RÉFÉRENCE

QHSE0020

CENTRES DE FORMATION

Saint-Quentin

DURÉE DE LA FORMATION

3.5 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

Généralités sur les atmosphères explosives

Grandeurs physiques (LIE, PE, TAI, Densité, Concentration) Mécanisme de l'explosion et conséquences Détermination des dangers et des sources de dégagement Détermination des sources et conditions d'inflammation Mesures d'explosimètrie : détection fixe, explosimètre portatif Signalisation des emplacements présentant un risque ATEX

Évaluation des risques d'explosion

Évaluation des risques : mode normal, dysfonctionnement Check-list d'évaluation de l'efficacité des barrières

Mesures techniques de protection contre les explosions

Prévenir les atmosphères explosives (mesures préalables ATEX) Éviter les sources d'inflammation Atténuer les effets des explosions (mesures d'atténuation) Exigences en matière d'équipement de protection (EPI/EPC) Outillage et matériel utilisable en ZONE ATEX

Mesures organisationnelles de protection contre les explosions

Consigne / mode opératoire / fiche d'intervention / DRPCE Intervention lors d'un déversement accidentel Autorisations de travail / Permis de travail Plan d'inspection, fiche de visite de routine (PMII / ATEX) Intervention d'entreprises extérieures : plan de prévention Permis de feu / de pénétrer / procédure de consignation

Application pratique

Identification des situations de travail du site : zones ATEX Utilisation des moyens d'intervention et respect des consignes Examen des documents et procédures existantes sur site

Synthèse et évaluation

QCM

Restitution en commun

Modalité d'évaluation

Évaluation des acquis réalisée tout au long de la formation au travers de mises en situations et exercices

Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88